



JEAN FRADET

L'unique souche canadienne Fradet (Fradette) et même depuis environ un siècle « Bradet » est celle de Jean Fradet, fils de Thomas et d'Anne Rousse. Jean est originaire de Marcillac, évêché à Bordeaux en France.

Selon les documents québécois, Jean Fradet serait né vers 1668. L'ancêtre arrive en Nouvelle-France avant 1691 puisque le 24 janvier 1691, il accepte une convention matrimoniale avec Jeanne Élie (Helie) dit Breton chez le notaire Jacob (père). C'est la preuve qu'il œuvre au pays depuis une année ou deux. Jeanne est la fille de Jean Héli (surnommé le Breton) et de Jeanne Labbé, elle avait reçu le baptême le 12 mars 1674 dans la paroisse de Saint-Jean de l'Île d'Orléans.

L'ancêtre Jean se marie le 12 février 1692 avec Jeanne Hélié à Saint-Jean, sur l'Île d'Orléans. Jean demeure à la maison de son beau-père, pour au moins l'espace d'une année.

Comme les parents de Jeanne commencent à trouver le poids des ans plus lourd, ils donnent, comme dot au prétendant Fradet, « une terre et concession scise et scituée à la Seigneurie de la Durantaye ». De plus, les parents Hélié s'obligent à nourrir, héberger et loger les futurs époux deux années à condition qu'ils travaillent au profit des parents de Jeanne.

Le couple Fradet/Hélié vient vivre à La Durantaye vers 1694, et le 25 mai 1695 il y fait baptiser son deuxième enfant, Geneviève.

Le 2 juillet 1701, Olivier Morel, seigneur de La Durantaye, donne à Jean Fradet une concession de 6 arpents de front par 40. Jean reçoit en même temps le droit de chasse et de pêche, « à la réserve de la perdrix ». Le premier saumon pêché et le trentième des autres appartient au seigneur. Le 1er avril 1702, c'est l'ouverture de la première église construite au nord-est de la rivière Boyer.



Nicolas Blaise des Bergères, sieur de Rigauville, cède à Jean Fradet, le 10 mai 1712, une terre de 3 arpents de front par 40 de profondeur située dans Bellechasse, au deuxième rang de Saint-Vallier d'aujourd'hui.

La belle-mère de Jean Fradet est probablement morte à la maison de sa fille Jeanne, du même prénom. L'inhumation eut lieu le 27 mai 1715, à Saint-

Vallier, alors paroisse de Saint-Jacques et de Saint-Philippe. Le 21 juin suivant, Jacques Élie, frère de Jeanne, achète de Jean Fradet et de Jeanne Élie leurs droits dans la succession : valeur de 300 livres. L'acte notarié et signé par Gaschet à la maison des Fradet. À la Saint-Jean-Baptiste de la même année, Jean et Jeanne donnent une quittance à leur frère et beau-frère.

Treize enfants naissent de l'union Fradet/Élie, entre 1693 et 1714. Jean, Louis-Etienne, Augustin, Jean-Baptiste, Julienne et Joseph le cadet étaient décédés avant le décès de leur mère. Le fils Pierre mourra à l'âge de 23 ans, le 11 novembre 1719.

— Madeleine est baptisée à l'église de Saint-Jean. Elle célèbre son mariage avec Jean Fournier le 22 novembre 1711. Après le décès de ce dernier survenu en 1735, elle convole avec Pierre Laurent d'origine bretonne le 22 janvier 1736.

— Geneviève épouse André Aubé dit Langlais le 7 janvier 1715 à Saint-Vallier.

— Jacques s'allie à la famille Leclerc et Hayot en épousant Élisabeth Leclerc le 26 novembre 1725 à Saint-Laurent et Thérèse-Suzanne Hayot le 25 juin 1736 à Saint-Vallier.

— Agathe accepte comme mari Joseph-Noël Roy, le 14 juillet 1729 à Saint-Laurent, Île d'Orléans.

— Augustin baptisé le 31 janvier 1706, épouse en premières noces, à Saint-Laurent, Geneviève Leclerc le 13 octobre 1730 et en secondes Marie-Louise Lemieux, en 1754 à Berthier.

— Marie-Josèphe, douzième enfant, se marie à Saint-Vallier le 3 février 1738, avec Jean Métivier qui mourut à Québec dix ans plus tard.

Jeanne Élie dit Le Breton est inhumée le 30 juin 1715 à Saint-Vallier, devant la famille en deuil.

À la mort d'un conjoint, les lois de l'époque étaient strictes, comme la coutume de Paris suivie en notre pays. Lorsque l'épouse partait, le mari avait droit à un préciput, fixé par le contrat de mariage, et à la moitié des biens seulement. Le reste devait être partagé en parties égales entre les enfants survivants.

L'opération inventaire coûtait cher, parce qu'en plus du notaire, elle obligeait beaucoup de gens à se déplacer. L'ancêtre Jean Fradet, « tuteur élu par justice » et Noël LeRoy, subrogé tuteur, commandent, le 18 octobre 1715, l'inventaire des biens Fradet, par-devant le notaire René Gaschet. Cet écrit est conservé aux Archives Nationales. Le 21 octobre suivant, il y eut un énoncé sommaire du partage des biens entre Jean et ses enfants.

L'année 1715 en fut une mémorable pour Jean : perte de sa première femme, inventaire et partage de ses biens, second mariage avec Marie-Madeleine Gosselin. Après avoir passé un contrat de mariage par-devant le notaire Barbel, le 23 août 1715, Jean et sa nouvelle épouse se présentent le lendemain devant le chanoine Goulvin Calvarin, vicaire et chanoine de la cathédrale de Québec, pour recevoir la bénédiction nuptiale. Marie-Madeleine Gosselin, née à Saint-Laurent le 14 février 1692, est la fille de Michel et de Marie-

Michelle Miville. L'ancêtre Fradet s'engage avec confiance dans une nouvelle vie maritale.

Jean, le 13 juillet 1718, achète d'Étienne Fontaine une terre de 3 arpents sur 40, près de celle de Pierre Corriveau.

Puis, le 19 octobre 1723, Jean et Marie-Madeleine cèdent à Ignace Gosselin 3 arpents de terre de front, côte Saint-Jean, seigneurie de Saint-Vallier. Jean le 8 juillet 1728 vend à Gabriel Bilodeau, une concession de 3 par 40 arpents. Cette ferme se trouve alors sur le territoire des dames religieuses de l'Hôpital-Général de Québec. Soit la partie de Saint-Vallier dans le fief de Bellechasse. L'aveu et dénombrement rédigés par Roland Tessier en 1725 nous révèlent ceci, à la quatrième terre : « ... qu'au-dessus est Jean Fradet qui possède six arpents de front de ladite profondeur... lequel a maison grange, étable et trente arpents de terre labourable et cinq arpents de prairie ».

À la première famille composée de 13 membres, s'en ajoute une seconde, tout au moins grande de 12 enfants : Marie-Élisabeth, Jean-Marie, Marie-Reine, Marie, Louise-Geneviève, Cécile, Louis-Marie, Félix, Michelle-Justine, Jean-François, Marie-Thérèse et Marguerite, soit 12 de nouvelles bouches.

— Marie-Élisabeth-Isabelle née le 14 août 1717, épouse Augustin Roy, le 13 juin 1735, à Saint-Vallier.

— Marie-Reine prend pour mari Étienne Roy le 15 janvier 1742 à Saint-Vallier. Ils ont 16 enfants. (PRDH)

— Louise-Geneviève baptisée le 27 septembre 1722, épouse

Charles Denis dit Saint-Pierre, le 24 novembre 1749 à Saint-Vallier. Elle décède à Saint-Charles de Bellechasse.

— Cécile épouse Jacques-Pierre Roy, frère d'Augustin et d'Étienne, le 21 février 1746 à Saint-Vallier.

— Michelle-Justine, baptisée le 28 septembre 1727, entre également dans la grande famille Roy en épousant Michel, le 24 novembre 1749 à Saint-Vallier. Après la mort de celui-ci, survenue vers 1760, elle épouse en second mariage Joseph-Guillot le 5 mai 1761 à Saint-Vallier.

— Jean-François épouse Marie-Madeleine Couture le 18 novembre 1754 à Saint-Michel de Bellechasse. Après le décès de son épouse survenu le 20 mai 1792 à Saint-Michel, il se remarie avec Françoise Jahan le 25 juin 1793 au même endroit.

— Marguerite s'unit avec Jean-Baptiste-Noël Roy, veuf de Marie-Marguerite Brochu, le 5 février 1770 après la Conquête.

Jean, ancêtre des Fradet d'Amérique, est inhumé le 6 février 1743 à Saint-Vallier de Bellechasse.

Marie-Madeleine Gosselin, sa deuxième épouse, vit entourée de ses enfants et petits-enfants pendant encore plus de 30 ans. Elle décède à Saint-Vallier où elle est enterrée le 19 novembre 1774, elle a 82 ans. ■

SOURCE :

• <http://www.nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?pid=20833&partID=20832>

• Collection « Nos Ancêtres »